La gouvernance mondiale des États désunis

Patrick Plane

Dans Mondes en développement 2022/3 n° 199-200 , pages 107 à 125
Éditions De Boeck Supérieur

ISSN 0302-3052
ISBN 9782807398207
DOI 10.3917/med.199.0111
Date de mise en ligne : 22/02/2023

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2022-3-page-107?lang=fr

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

DOI : 10.3917/med.200.0107

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

La gouvernance mondiale des États désunis

Patrick PLANE[1]

La gouvernance mondiale d'après 1945 s'est structurée autour des États-Unis. Les institutions spécialisées comme le FMI et la Banque mondiale sont régulièrement contestées pour la nature des programmes qu'elles instillent et pour la domination qu'y exercent les pays développés. Cette gouvernance mondiale s'essouffle. Les puissances émergentes, dont la Chine, marquent des revendications de leadership, critiquent par ailleurs le libéralisme politique et son rôle dans le développement. Ces positions, sur lesquelles s'alignent certains pays en développement, amènent à une question de fond : jusqu'où aller dans l'altération des valeurs de la démocratie tout en maintenant la prospérité collective dans le respect des droits individuels ?

Mots-clés : gouvernance, démocratie, autocratie, FMI, Banque mondiale, Nations unies

Classification JEL : F5, F53, P51, E02

The global governance of disunited states

Post-1945 global governance has been structured around the United States. Specialized institutions such as the IMF and the World Bank are regularly challenged for the nature of the programs they instill, and for the domination that developed countries exert over them. This global governance is running out of steam. Big emerging countries, including China, are making claims to leadership and criticize the political liberalism and its role in the development process. These criticisms shared by some developing countries raise a fundamental issue: How far can we go in altering the values of democracy while maintaining collective prosperity in the respect of individual rights?

Keywords: governance, democracy, autocracy, IMF, World Bank, United Nations

[1] Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI-CNRS), Université Clermont Auvergne, Responsable du Programme compétitivité durable, Fondation pour les études et les recherches sur le développement international (FERDI). patrick.plane@uca.fr

L'auteur marque sa reconnaissance envers les rapporteurs de *Mondes en développement*. Ce texte a bénéficié du soutien financier de l'Agence nationale de la recherche du gouvernement français à travers le programme "Investissements d'avenir ANR-10-LABX-14-01".

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

Sous la férule des États-Unis, la communauté internationale s'est donnée, en 1945, une gouvernance mondiale ayant des objectifs de paix et de prospérité assortis d'une perspective d'émancipation des territoires colonisés. Dans la galaxie des institutions onusiennes, les dimensions économiques et financières ont été déléguées à des organismes spécialisés et indépendants, principalement le Fonds montaire international (FMI) et la Banque mondiale. L'un et l'autre demeurent sous l'influence étroite des puissances d'après-guerre. Selon une règle tacite, contestée mais toujours appliquée, le groupe de la Banque mondiale est géré par un président nommé par les États-Unis. Le directeur général du FMI est, quant à lui, choisi par les européens. La gouvernance a donc ses quartiers au Nord. Les pays en développement mobilisent, quant à eux, la tribune des Nations unies, où s'applique un critère de représentation non financier : « un pays, une voix » et la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), organe subsidiaire de l'Assemblée générale, vecteur d'intégration par le commerce mondial.

L'argentin Raul Prebsich, premier secrétaire général de la CNUCED, entre 1964 et 1969, a été une éminente figure du *tiers-mondisme*. Il dénonce la mainmise du centre sur la périphérie par le système des prix qui mettrait en évidence une dégradation tendancielle des termes de l'échange des produits primaires, spécialisation de *l'économie des jeunes nations* pour reprendre un titre d'ouvrage de François Perroux (1962). L'après-guerre se dessine sur fond de conflits-coopérations entre le Nord et le Sud, de tensions Est-Ouest qui entraînent la non-adhésion du bloc communiste à ces organisations. Sous la pression de l'URSS, la Pologne, initialement membre des institutions de Washington, en sort en 1950 pour n'y revenir qu'en 1986.

On revisite dans cet article la gouvernance de la Banque mondiale et du FMI. On laisse de côté le travail important accompli par d'autres institutions, notamment le GATT puis OMC, à partir de 1995, sur la gouvernance commerciale multilatérale[2]. Avec régularité, les deux institutions de Washington sont sous le feu roulant de la critique. Les griefs à leur endroit sont nombreux. Nouveauté, dans les dernières décennies, la dissonance s'est invitée jusqu'à l'intérieur de l'état-major des organisations. La rivalité entre la présidence de la Banque mondiale et sa vice-présidence pour l'économie et le développement, charge tenue à deux reprises par des économistes en chef nobélisés et américains, a été symptomatique du malaise installé.

La première partie de l'article passe en revue les principales critiques de cette gouvernance. Si le FMI est contesté, on ne peut ignorer qu'il a été conçu comme une coopérative d'assistance mutuelle pour des pays matures en quête

[2] L'Organisation mondiale du commerce, qui succède, en 1995, au *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT), n'est pas à proprement parler une agence spécialisée des Nations unies. Mais l'institution a joué également un rôle important dans le développement des échanges internationaux.

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

de rééquilibrage macro-économique rapide[3]. L'orthodoxie financière, qui est dans son ADN, s'est par ailleurs infléchie avec l'élargissement de sa clientèle, même si la conditionnalité de ses programmes s'est étendue. L'évolution de la Banque mondiale a été plus idéologique. Dès le début des années quatre-vingt, ses programmes d'ajustement structurel (PAS) font débat. Ses interventions n'ont pas eu l'efficacité escomptée et les altermondialistes n'auront de cesse ultérieurement à dénoncer la marche forcée vers un libéralisme débridé. La fronde d'une partie de la société civile mondiale n'est probablement rien en regard des tensions qui s'annoncent du fait de la contestation de la puissance américaine par les grands pays émergents, à commencer par la Chine. Prospective, la seconde partie de l'article est de portée plus géopolitique. L'union fait la force, mais pour quoi faire ? Faute de valeurs politiques communes, la communauté internationale se fracture au détriment du bien être mondial, de la prospérité partagée et de la paix.

1. LA GOUVERNANCE MONDIALE D'APRÈS-GUERRE

1.1 La gestion du monde, une affaire de pays industrialisés

La gouvernance de 1945 place les organismes internationaux sous le contrôle des pays développés. Les revendications de représentation des pays en développement n'ont jusqu'ici été satisfaites que de manière homéopathique. Les pays membres du G7 concentrent 41,2 % des droits de vote au FMI et 43,41 % à la Banque mondiale. Dans cet ordre, et pour chacune des deux institutions, les États-Unis détiennent à eux seuls 16,47 % et 15,80 % des droits. Ils devancent le Japon (6,14 % ; 7,89 %) et l'Allemagne (5,31 % ; 4,42 %). Hors G7, La Chine vient en troisième position avec respectivement 6,06 % et 5,09 %. Au FMI, sur les décisions prises à la majorité qualifiée de 85 %, cette répartition donne aux États-Unis, comme d'ailleurs à l'Union européenne, une minorité de blocage (15 %) qui équivaut à un droit de veto. Très tôt, la *pax americana* est contestée, y compris par les pays développés. C'est l'architecture du système monétaire international qui est en cause dans la mesure où ces pays sont peu nombreux à mettre en place des programmes du FMI[4]. Le statut du dollar, supposé aussi bon que l'or, est questionné. La formule de Jacques Rueff évoquant les « déficits sans pleurs » conduit la France du général de Gaulle à préférer la certitude d'une relique barbare à la promesse incertaine du billet vert. Valéry Giscard d'Estaing dénonce, pour sa

[3] Le *Monde diplomatique* de juillet 2022 consacrait un article au FMI sous le titre sans équivoque : « FMI, les trois lettres les plus détestées du monde ».

[4] En Europe, les derniers signataires accompagnent la crise des *subprimes* de 2007-2008 : Grèce, Irlande, Islande, Portugal…

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

part, le « pouvoir exorbitant du dollar »[5]. Alors qu'en 1972 le régime de change fixe rend l'âme, un groupe des 24 pays se penche sur les réformes avec des positions relayées par le biais du Comité de développement, instance consultative commune au FMI et à la Banque mondiale. En 1990, le Groupe des 15, puis le groupe des 20, réunion des pays du Nord et de douze pays du Sud, reprennent l'initiative sans apporter de changements majeurs à l'édifice institutionnel. Plus récemment, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), au seuil de la minorité de blocage au FMI (14,13 %), réinvestissent le champ de la contestation. En 2017, le Président Xi Jinping, revendique avec insistance l'élargissement de la place de ces pays.

Les accords de Bretton Woods n'impliquaient pas l'engagement du FMI dans le financement du développement. Ce rôle a été dévolu au groupe de la Banque mondiale, notamment, à partir de 1960, à l'Association internationale de développement (IDA). En 1944, la mission cardinale du FMI est de faire face à des crises de paiements extérieurs dont la correction appelle des politiques de redressement macro-économique rapide. La thérapie est en adéquation avec des systèmes productifs développés dans un environnement plutôt stable. Les efforts à consentir doivent demeurer en compatibilité avec le bien-être de la communauté mondiale. Les plaies occasionnées par les politiques du chacun pour soi (*beggar-thy-neighbor*) sont encore ouvertes. Dans un monde en croissance régulière, les déséquilibres sont avant tout le produit des erreurs de gestion interne et les accords de confirmation l'instrument d'une rédemption. Les chocs pétroliers des années soixante-dix plantent un autre décor avec le changement marqué dans la structure des prix relatifs des biens échangeables. Pour les importateurs de pétrole, nombreux parmi les pays en développement, la dette publique devient insupportable. Et parce que les implications financières des chocs s'avèrent durables, la résorption des déséquilibres est désormais conditionnée à de l'ajustement structurel.

La mission du FMI évolue en conséquence. L'institution fait d'abord œuvre de souplesse pour tenir compte de la nature du déficit, des caractéristiques institutionnelles et de la situation particulière des pays en développement pour se durcir rapidement. Dans le temps long, par la clientèle des pays membres qui le sollicite, par les programmes et la durée d'allocation des ressources, le FMI devient une institution de financement du développement. Il accompagne les PAS qui scellent une coopération objective avec la Banque mondiale et la bienveillance du Trésor américain.

[5] En 1971, recevant une délégation européenne qui sollicitait la réduction des fluctuations du cours du billet vert, le Secrétaire d'État au Trésor du président Nixon, John Connally, eut pour seule réponse : « le dollar, notre monnaie, votre problème ».

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

1.2 Les pays en développement et la tutelle de Washington

Longtemps confinée à des prêts projets à travers son guichet IDA, la Banque mondiale concocte désormais des programmes de portée sectorielle et macro-économique qu'elle couple à des interventions FMI. L'objectif est de relancer la croissance et de restaurer les grands équilibres. Le contenu de ces programmes est en prise directe avec le système productif : prix, taux de change et taux d'intérêt, privatisations, concurrence et libéralisation du commerce, réforme du marché du travail. La teneur de cette politique façonne le « consensus de Washington » (Williamson, 1990) et rend hommage aux « vertus victoriennes » des grands équilibres de marché (Krugman, 1995). Les PAS ont été l'expression du tournant libéral, en rupture avec la tradition interventionniste qui faisait de l'État le porteur institutionnel, le support naturel des projets sectoriels de développement. La correction directe des défaillances du marché est désormais préférée au traitement indirect impliquant l'hypothèse d'un État bienveillant et informé. Le désengagement public se combine avec le renforcement des mécanismes du marché. Parallèlement, la conditionnalité du FMI s'étend à un vecteur plus large de variables dans une combinaison des interventions avec celle de la Banque qui sera largement dénoncée par les pays en développement.

Au Nigéria, le président Babangida (1985-1993) organise la résistance en menant une politique de redressement sans passer par les « fourches caudines » de Washington. Le Cameroun du président Biya se positionne également sur cette ligne. En 1988, il écarte l'idée de négocier un PAS, mais accepte de la Banque mondiale un prêt de réhabilitation du secteur parapublic qui en restitue quasiment le contenu. L'Afrique renâcle et se résigne. Quel intérêt de réfuter les concours financiers de la Banque et du FMI si une politique comparable doit être mise en œuvre sans financements directs et indirects ? L'esprit libéral et l'ouverture sur le monde se sont substitués au développement autocentré, à la production sous protection commerciale. Le marché mondialisé devient le vecteur du développement. Dans sa revue de littérature pour l'*Economic Journal*, Stern (1989) caractérise la fin de l'interventionnisme. Il ne s'agit pas de ramener l'État à une dimension minimale, mais de lui faire assumer ses fonctions régaliennes en le retirant de la sphère marchande chaque fois que les acteurs privés peuvent s'avérer plus efficaces.

Entre 1980 et 2000, une abondante littérature critique a été consacrée aux PAS, au rôle de l'État. L'Asie du Sud-Est a servi de repoussoir aux arguments libéraux où l'État a été souvent décisif dans la dynamique de croissance des « dragons » et des « tigres ». Les incitations à exporter ont été précoces, en lien avec l'acceptation de la concurrence qui évite l'économie politique d'une protection devenant endogène avec l'inefficacité productive. Marché et interventions publiques sont allées de pair, comme le montre l'ouvrage de

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

Wade (1990). Dans *Bureaucrats in Buisness*, traduit en français par *l'État chef d'entreprise*, la Banque mondiale (1995) tire les premières conséquences de ses stratégies infructueuses. Le succès dans les réformes nécessite de prendre en compte les mécanismes de marché, mais aussi la qualité des institutions hors marché sans lesquelles le développement est improbable. Entre 1997 et 2000, la critique gagne l'Asie de l'Est. La crise financière conduit à faire le procès de la circulation des capitaux qui affectent le secteur réel et le contrôle macro-économique. C'est un point sur lequel Stiglitz (2008) bataille avec le FMI et son principe de convertibilité la plus large comme signal positif de discipline économique et financière. Le secteur réel demeure toutefois le centre de polarisation des critiques.

En 1983, sous la direction de Williamson (1983) paraît *IMF conditionality*. Le titre est sans doute restrictif, puisqu'il concerne également la Banque mondiale. L'ouvrage n'escamote pas les critiques. Les PAS et les concours du FMI sont idéologiques. Avec la libéralisation commerciale, le processus de « destruction créatrice » n'est pas fonctionnel. Les programmes n'ont pas relancé la croissance et sont socialement coûteux. Un ouvrage, publié la même année pour le compte de l'UNICEF, vient l'attester, traduit en français sous le titre : *« l'ajustement à visage humain »* (Cornia et *al.*, 1987). Le coût social implique de prendre en compte les inégalités dans la charge du fardeau de l'ajustement, de considérer la réduction de la pauvreté comme un objectif en soi et non comme une conséquence de la croissance économique dans la logique du « tas de sable » et du « ruissellement » (Mourji, Decaluwe et Plane, 2006). Le libéralisme ne peut pas faire l'impasse sur les questions d'équité et de répartition. Ces questions mettent en avant le rôle de la mobilisation de la société civile dans des contextes de faiblesses institutionnelles. Des filets de protection sont nécessaires et le dialogue social doit opérer comme un aiguillon dur pour la construction d'un projet holistique. Le discours ambiant ne laisse pas le FMI indifférent. À sa direction générale, Michel Camdessus (1987-2000) orchestre cette mutation autour d'un objectif de « croissance de haute qualité ».

Il est dans la finalité d'une croissance inclusive d'apporter le progrès économique et social, de protéger les plus vulnérables en leur donnant accès aux services de base. À Washington, concepteur du nouveau paradigme, la Banque mondiale ne fait pas oublier que l'UNICEF et le Progamme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont été les lanceurs d'alerte. Dans la foulée du « développement à visage humain », la première édition du *rapport sur le développement humain* paraît, en 1990, placée sous l'influence de Amartya Sen. La surveillance et la stabilité du système financier mondial, les grands équilibres internes et externes, notamment l'objectif quantitatif de croissance économique, ne sont plus les seuls enjeux du développement. Les capacités (*capabilities*) chez Sen (1999), les *biens premiers* chez Rawls (1971) déterminent le fonctionnement de la personne. Désormais, on n'ignore plus

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

les problèmes d'équité, les inégalités de répartition des revenus et des richesses qui conditionnent le bon fonctionnement de l'économie de marché.

Le *consensus de Washington augmenté* a élargi les variables d'intérêt. Les années libérales avaient laissé croire en la solution du *tout marché*. Les faits ont montré que ce dernier n'était pas solidaire, et que dans un monde de « second rang », le marché n'est pas indépendant de la qualité des institutions. Cette idée, explorée par Stiglitz (1989), revisitée par d'autres, met en lumière, faut-il y revenir, que l'Asie du Sud-Est a construit son développement dans une combinaison des forces du marché et de poignée de main visible de l'État et des organisations. Le rôle de l'État a été ici éminent dans l'instauration d'une « bonne gouvernance », d'un dialogue confiant avec le secteur privé. La région a combiné les incitations du marché concurrentiel avec une vision de long terme de la transformation économique et sociétale (Rodrik, 2005, 2008).

Quel regard porter sur les décennies de gouvernance libérale ? Les insuccès ne révèlent pas le contrefactuel. Quelle aurait été la situation hors programmes ? Par ailleurs, le népotisme a probablement eu davantage de responsabilités dans les contreperformances de certains pays que les institutions de Washington. La malédiction des matières premières n'est pas une conséquence directe des programmes, pas plus que le néo-patrimonialisme de certains dirigeants. À partir des années quatre-vingt-dix, la volonté de transparence, de renforcement de la démocratie libérale et de la société civile place d'ailleurs ces organismes internationaux en porte à faux avec bien des dirigeants nationaux.

En 1992, Fukuyama prédisait des jours apaisés dans un monde ayant définitivement adopté les valeurs de la démocratie. Avec les derniers jours du communisme, l'universalisation de la démocratie libérale occidentale comme forme finale de tout gouvernement humain était annoncée. *The End of History and the Last Man,* a été abondamment commenté, parfois avec stupéfaction dans l'euphorie de l'effondrement du mur de Berlin. La Banque mondiale voit dans la fin de la bipolarisation une opportunité pour s'émanciper de sa charte fondatrice, de cette neutralité politique qui l'obligeait jusque-là à garder ses distances envers les considérations « non économiques » (Diarra et Plane, 2012). L'évaluation institutionnelle des États, le *Country Policy and Institutional Assessment*, illustre ce changement de comportement. De document à usage interne pour l'évaluation de la gestion publique, le *CPIA* devient un rapport annuel accessible à tous. L'édition 1997 du *Rapport sur le développement dans le monde* situe par ailleurs l'engagement contre l'arbitraire et la corruption par l'institutionnalisation de la séparation des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. Les contre-pouvoirs dessinent les contours d'une société « idéale », d'un multipartisme qui ne se limite pas au moment formel d'un scrutin électoral. Ces changements donnent lieu à la publication des *World Governance Indicators*, dont l'une des six composantes fait explicitement référence au processus par lequel les gouvernants sont élus et contrôlés (Kaufmann et *al.*,

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

1999). Dans cette phase de l'histoire, il semble possible de combiner les facettes politiques et économiques du libéralisme.

Dès le début des années quatre-vingt l'Administration Reagan s'y emploie en s'en prenant aux idées « socialisantes » de la Banque mondiale. L'Administration américaine l'exhorte à promouvoir l'économie de marché en utilisant davantage le levier de ses crédits (cf Williams et Young, 1994 ; Ayres, 1983). Entre 1986 et 1991, les injonctions répétées à l'endroit du président de la Banque mondiale deviennent un classique auquel David Malpass, en responsabilité dans l'organisation depuis 2019, ne déroge pas. L'idéologie et le *soft power* de la puissance dominante sont-ils source d'opacité, de manque de neutralité et d'intégrité dans les décisions ?

Tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Dans *La grande désillusion*, Stiglitz (2002) éreintait le FMI. Romer pointe désormais les dérives de la Banque mondiale avant de démissionner avec fracas de son poste d'économiste en chef après quinze mois de services. Le manque de transparence de l'organisation a été récemment dénoncé à travers l'injustice de traitement dont aurait été victime le Chili dans le classement du « *Doing Business* », publication phare des années 2003-2020. La place du Chili aurait été dégradée à la faveur de révisions méthodologiques permettant parallèlement l'amélioration du classement de la Chine. Les équipes de la Banque auraient été sous la pression de Kristalina Georgieva, aujourd'hui directrice générale du FMI, et de Jim Yong Kim, président de la Banque mondiale (2012-2019). Rendue publique en 2021, une enquête diligentée à la demande du comité d'éthique de la Banque confirme des irrégularités. La nouveauté dans cette affaire est que les États-Unis ont été en mode réaction, signe que le verrouillage des organismes internationaux se complique, moins par la redistribution des droits de vote, dont on a souligné les variations homéopathiques, que par l'émancipation des esprits et l'entrée des nouvelles puissances sur des postes influents.

Quel regard porter sur les programmes des institutions de Washington ? La libéralisation des marchés avec le renforcement des situations de concurrence a satisfait les aspirations des consommateurs. La libéralisation a élargi la variété des biens et augmenté le bien-être par des biens importés à bas prix. Revers de la médaille, les importations ont affaibli le système productif local. Les effets de stabilisation ont souvent pris le dessus sur ceux de la relance. La concurrence dans un contexte où des marchés restent partiellement réglementés a, par ailleurs, affaibli la position compétitive des entreprises. La défaillance des institutions a ajouté aux coûts de production directs, notamment au niveau du transport et de la logistique en Afrique (Plane, 2021). Dans un contexte de ralentissement de la demande interne, ces coûts de transport protègent les pays enclavés comme l'a montré Bairoch (1965), mais pénalisent la réallocation des ressources productives sur les biens exportables.

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

Le défaut de séquençage dans les mouvements de libéralisation des marchés des biens et des facteurs de production a été important et la responsabilité partagée. D'un côté, les États ont été à l'écoute du marché politique urbain, parfois du maintien des institutions « extractives » par les élites (Acemoglu et Robinson, 2012), de l'économie à la recherche de rentes (Krueger, 1974). D'un autre côté, les organismes internationaux ont sous-estimé les problèmes de faisabilité des réformes, malgré l'extension et la hiérarchisation des critères de conditionnalité. Les faiblesses d'application des PAS ont tenu à l'économie politique et tout aussi bien à la complexité des matrices d'actions des programmes au niveau de gouvernements insuffisamment coordonnés, d'administrations publiques en manque d'expertises et de moyens financiers. Le nombre élevé de critères à satisfaire a fini par enlever de la crédibilité aux sanctions, tout en accréditant l'idée de la mise en tutelle.

La Banque a probablement fauté en positionnant chaque pays dans un face à face avec le marché mondial, négligeant d'aider aux dialogues régionaux. Certes, le dialogue sur l'intégration a été difficile et les expériences jusqu'ici décevantes. Ce n'est pas l'Union du Maghreb arabe qui distille des impressions contraires. Ce niveau géographique est pourtant indispensable à la transformation structurelle. L'Union africaine essaie de l'articuler à travers les communautés économiques régionales (CER), instrument de l'effectivité de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf). L'intégration de l'espace régional est un bassin de décantation, un champ d'expression de la concurrence qui ne prendra que plus de place dans un monde de décarbonation. Elle permet de faire émerger la diversification et les échanges de proximité, la complémentarité régionale dans les chaînes de valeur. La globalisation n'a pas aidé la transformation structurelle. Les pays émergents ont amplifié la désindustrialisation de l'Afrique (Cadot et *al.*, 2016). Les secteurs textiles ont été décimés avant même que l'accord multifibre (1995-2005) soit mené à terme. Mal préparée à cette échéance, 2005 aura été le coup de grâce.

Une autre erreur de la Banque a été la polarisation sur les productions traditionnelles exportées, avec pour conséquence des phénomènes d'erreur de synthèse (*fallacy of composition*) : promotion de la même politique dans des pays de mêmes spécialisations. L'incitation à produire des biens primaires à faible élasticité prix et revenu de la demande mondiale a induit une baisse des prix qui a bénéficié aux consommateurs du Nord plus qu'aux producteurs du Sud, de quoi raviver les critiques sur les termes de l'échange.

La gouvernance mondiale, héritée de l'ordre économique d'après-guerre est à bout de souffle en raison de la contestation du leadership américain, sur lequel on va revenir, et du contenu des réformes libérales. Depuis 1944, la communauté internationale s'est enrichie de près de cent cinquante États. Les règles édictées au sein d'un club étroit sont nécessairement plus discutées. Les distances économiques, politiques et culturelles sont d'autant plus

importantes que des grandes puissances ont émergé, pas nécessairement à l'aise avec la dimension politique du libéralisme. Elles trouvent ici l'appui d'autres pays en développement, pas seulement ceux en délicatesse avec la démocratie pluraliste. Ces grandes puissances s'accommodent en revanche de cette économie de marché qui valorise leurs faibles coûts de production. *Mutatis mutandis,* la Chine est devenue un chantre du libéralisme économique tout en protégeant intelligemment son marché intérieur, relais de croissance face au ralentissement prononcé des exportations. L'Organisation mondiale du commerce peine à redonner du tonus à la libéralisation des échanges sur les biens et services. En parallèle, la gouvernance des institutions de Washington a généré de la déception sur des programmes qui n'ont pas induit un processus schumpétérien de « destructions créatrices ».

2. LE MONDE MULTIPOLAIRE : UNE GOUVERNANCE INTROUVABLE ?

Le rapport de la gouvernance mondiale aux pays en développement se complique avec la Chine. Une question de fond est de savoir s'il faut faire abstraction des valeurs politiques. Première puissance mondiale par le PIB en parité des pouvoirs d'achat, la Chine y incite et avec elle d'autres gouvernements souvent en délicatesse avec les principes de la démocratie.

2.1 Des divergences qui s'étalent au grand jour

Le débat sur les valeurs a probablement commencé avec la révolution iranienne de 1979. La fin du régime autoritaire du Chah montre les limites d'acceptation de la démocratie. D'aucuns ont vu dans la révolution chiite une simple conséquence des inégalités de répartition dans un pays où la croissance économique était en moyenne de 10 % par an. D'autres ont interprété cette mutation comme un choc de civilisation entre le pouvoir religieux et la sphère politique non confessionnelle. En janvier 1980, Bani Sadr, conseiller laïc et compagnon écouté de l'Ayatollah Khomeiny, est élu à la présidence de la république avec 75 % des voix. Son opposition au fondamentalisme religieux lui vaut rapidement la disgrâce. Il est destitué par le Parlement au bout de dix-sept mois de mandat.

Autre forme de contestation des valeurs et de l'universalisme onusien des origines, en août 1990, la Déclaration des droits de l'Homme en islam est adoptée au Caire par les 57 États de l'Organisation de la coopération islamique. Sur bien des points, le texte marque des différences notables lorsqu'il n'est pas en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, texte ratifié par certains États de l'OCI, mais sans force juridique obligatoire. Sur les 58 États que comptait l'Assemblée générale des

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

Nations unies, aucun n'avait pourtant rejeté la déclaration de 1948, même si le bloc soviétique, l'Arabie saoudite et quelques autres États s'étaient abstenus. Les craquements sur les valeurs culturelles et politiques s'accentuent avec l'essor de la Chine et le retour de la Russie à l'autocratie.

En Chine, en 2013, la liste confidentielle des instructions du Comité central du parti communiste est publiée à l'insu des autorités : « *De la situation dans la sphère idéologique* ». Aucune ambigüité sur les intentions du rapport, également connu sous le nom de « *Document n°9* ». Beijing inventorie ce que sont les *sept plaies de l'Égypte*. Il y a, certes, le capitalisme de connivence et le favoritisme politique (*cronyism*), mais il y a surtout la croisade contre les valeurs universelles, la liberté de la presse, la société civile, les droits civiques, l'indépendance judiciaire… À l'occasion des Forums sur la coopération sino-africaine, la Chine exporte désormais un discours contre la démocratie libérale qui serait l'étalon-or de l'organisation sociale et politique. En 2006, une cinquantaine de délégations africaines sont reçues à Beijing. L'ouvrage de Yuan Wu (2006) est distribué, dont l'affirmation centrale est que la démocratie peut constituer un « fléau » pour le développement (Chaponnière et *al.,* 2013 ; Beuret et Michel, 2008).

On est désormais quelque part entre un principe de non-ingérence et une prescription normative destinée avant tout à justifier le régime intérieur chinois. La France et la Chine ont longtemps reconnu les peuples sans avoir à reconnaître les gouvernements. Pour la France, Zorgbibe (1974) fait remonter cette pratique à mars 1848, lorsque Lamartine officiait comme ministre des Affaire étrangères du gouvernement provisoire de la Seconde République. Reconnaissance juridique et nature des relations sont toutefois deux choses distinctes. Depuis le discours de la Baule, en 1990, l'aide publique au développement n'est pas indépendante des réformes démocratiques réalisées selon un rythme librement choisi par les États, mais cadencées par la volonté d'instaurer un système représentatif, des élections libres, le multipartisme, la liberté de la presse, l'indépendance de la magistrature, le refus de la censure. L'incitation par les concours financiers place la France en dehors du discours de la Chine. À décharge de cette dernière, Yabré et Semedo (2022) rappellent que le débat sur la démocratie n'est pas définitivement tranché.

Ce système politique peut être une source de réduction des conflits en libérant pacifiquement l'expression intérieure ou être un vecteur de violences à travers, par exemple, la contestation d'élections perdues (Dupas et Robinson, 2012). Les travaux économétriques ne dégagent pas de consensus empirique. La démocratie peut être davantage un point d'arrivée que de départ. Les avancées économiques, le développement de la société civile et de ses revendications en termes de partage des fruits de la croissance, créent progressivement les conditions d'émergence des valeurs démocratiques. La question de l'endogénéité entre les variables reste donc posée. La modernisation du Japon,

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

sous l'ère Meiji (1868-1912), s'est réalisée sous un régime autoritaire. La démocratisation à Taïwan a été lente et pragmatique. Le multipartisme ne date que des années quatre-vingt, après la mort de Tchang Kaï-chek (Mengin, 1997). Toutefois, si la démocratie, n'a pas été un atout maître dans le succès du développement, les régimes alternatifs n'ont été que rarement un facteur de stimulation du progrès économique et social. En 1959, Khrouchtchev annonce que dans les années soixante-dix, l'Union soviétique dépassera le PIB des États-Unis. Dans un périmètre géographique quelque peu différent, la Russie d'aujourd'hui a une production 13 fois inférieure à celle des États-Unis, 15 % supérieure à celle de l'Espagne avec un population trois fois plus nombreuse.

Avec des moyens et des modalités très différents, la Chine comme la Russie sont engagées dans une croisade contre la démocratie. Ces positions font recette dans des pays où le rythme de développement a été lent ou stimulé par les seuls produits de rente, la croissance démographique trop rapide, l'élargissement de la classe moyenne insuffisant pour sédimenter des valeurs politiques et culturelles. Le modèle de développement « occidental » s'épuise et avec lui la croyance en ses idées porteuses de prospérité. Le positionnement des États sur la guerre en Ukraine est à cet égard révélateur. Avec un apport d'aide au développement de 0,08 % de son revenu national brut en 2016 et des échanges commerciaux limités, bien que parfois stratégiques (céréales, armes…), la Russie n'est pas isolée. Le 2 mars 2022, la résolution exigeant la fin du recours à la force a été votée aux Nations unies. Sur les 193 États membres de l'ONU, 141 ont certes été favorables à cette résolution, mais les gouvernements de plus de 55 % de la population mondiale se sont abstenus de condamner l'agression ou ont refusé de prendre part à un vote pourtant non contraignant. Plus de 48 % des 54 États Africains n'ont pas approuvé cette résolution. La gouvernance mondiale peut-elle faire l'économie de jugements de valeurs et de prescriptions politiques ? Dans quelle mesure les régimes non démocratiques sont-ils compatibles avec une gouvernance économique qui guide l'harmonie économique du monde ?

2.2 La Chine entre revendications et contournements

Olson (1993) définissait le *dictateur bienveillant* par une image pastorale. Ce n'est pas un loup, qui dévore l'élan, mais l'éleveur qui protège et apporte l'eau à son troupeau. Dans l'histoire du monde, la combinaison de ces deux termes a rarement été de soi. Acemoglu et Robinson (2019) ont récemment fait état du *Léviathan enchaîné* comme figure du développement. L'État est fort et efficace, capable de faire appliquer les lois, de dompter la violence, de résoudre les conflits et de fournir les services dont la collectivité a besoin. Mais le monstre est enchaîné, contrôlé par une société civile mobilisée. Jusqu'où accepter un régime hybride où l'autoritarisme, transitoirement non compatible avec le

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

pluralisme démocratique, fera néanmoins émerger le *Léviathan enchaîné* ? Comment éviter les situations de « démocrature » où l'esprit de la démocratie ne survit pas au lendemain du scrutin électoral ? L'Asie a montré que le décollage économique ne passait pas nécessairement par l'installation précoce de la démocratie occidentale avec une société civile mobilisée contre les dérives.

Indépendamment des tensions qui naissent naturellement avec l'émergence de puissances concurrentes, escamoter la dimension politique de la gouvernance pourrait redonner du souffle aux relations internationales, mais ce n'est pas le moyen le plus simple pour susciter le développement dans l'harmonie du monde. Trop de concessions à des régimes autocratiques vaudraient compromissions et susciteraient le reproche ultérieur des populations abandonnées. Ce n'est pas la manière la plus commode de promouvoir l'agenda 2030, même si les 17 objectifs du développement durable (ODD) ont pris soin de traiter des droits de l'Homme par la finalité plutôt que par les moyens politiques (Objectif 16 : *Paix justice et institutions efficaces*). Le risque est de soutenir des institutions « extractives » qui profitent aux élites plutôt que de susciter des institutions « inclusives » qui bénéficient au grand nombre. Officiellement, la Chine réprouve le capitalisme de connivence. Ses intérêts de puissance font qu'elle s'en accommode dans ses relations au monde. Elle cultive la transparence et le secret, rappelle que le yin et le yang sont deux forces opposées et complémentaires. Certes, les pays occidentaux ont été également sur ce créneau, mais le pécheur n'a pas été impénitent.

En 1945, les États-Unis façonnent une idéologie de la puissance avec les traits d'une « République impériale » qui rejette l'impérialisme (Aron, 1973). Dans la durée, l'occident aura été en capacité de promouvoir la coopération. Dans leur rapport aux pays en développement, les preuves sont tangibles : *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement* (2005), *Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE),* en 2004*, Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,* plus près de nous, *la directive*, en préparation au niveau de l'Union européenne, *sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de développement durable*. L'ambition de cette directive est d'ancrer des comportements respectueux des droits de l'Homme et de l'environnement dans la gouvernance des entreprises. Peut-être parce que les nouvelles puissances sont elles-mêmes des pays en développement, ces règles de *bonne conduite* sont difficiles à mettre en œuvre dans un moment où la crise du leadership occidental s'accuse chaque jour davantage.

Dans cette géopolitique des puissances montantes, la redistribution des droits de vote au FMI où à la Banque mondiale serait purement symbolique et d'ailleurs sans grande portée pour la plupart des pays en développement. Sur la base de la taille économique, la redistribution s'opérerait principalement au bénéfice de la Chine. Le contenu des programmes des institutions de Bretton-

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

Woods n'en serait pas forcément radicalement modifié. Faut-il rappeler qu'en dépit d'un marché intérieur protégé, la Chine défend le libéralisme avec une économie désormais privatisée à 70 % ? Avec une plus large représentation des BRICS, la critique contre la société civile et la liberté d'expression serait-elle au rendez-vous des aspirations des peuples ? Il n'est par ailleurs pas sûr que cette redistribution mettrait davantage la Chine face à ses responsabilités de grande puissance. Difficile de conjuguer la cohérence des relations bilatérales avec les exigences du multilatéralisme. Face à l'improbabilité de redistributions significatives des droits de vote qui affecteraient les États-Unis et l'Europe, il faut imaginer que la Chine contournera le multilatéralisme tout en le défendant. Elle a déjà pris l'initiative de créer des organisations où s'exerce son *soft power*, demain son *smart power* avec la montée de sa puissance militaire.

En 2001, l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) a été un facteur de structuration d'un espace régional progressivement très élargi. Successeur du traité de Shanghai (1996), qui ne réunissait que 5 pays d'Asie centrale, l'OCS compte aujourd'hui une vingtaine de membres dont la Russie, l'Inde, le Pakistan, soit la moitié des puissances nucléaires. Avec la Turquie comme « membre partenaire » de dialogue, également membre de l'OTAN, l'OCS est aux portes de l'Europe. Le statut d'« observateur » a été refusé à la fois aux États-Unis et au Japon... L'OCS a également des objectifs économiques. Ses membres soutiennent *les routes de la soie* et la constitution de « partenariats stratégiques » faisant contrepoids aux États-Unis. La Chine structure ainsi un espace régional « très élargi ». Au plan militaire, l'OCS collabore à la « neutralisation de la propagande radicale », à contrecarrer les menées séparatistes et à faire pièce à l'« extrémisme dans les médias et dans l'espace de l'information » de manière à garantir la sécurité des États membres.

Au regard du financement du développement, la Chine a créé, en 2014, une Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (*Asian Infrastructure Investment Bank, AIIB*), un des instruments de réalisation des routes de la soie. L'AIIB, compte 87 pays membres et privilégie l'Asie comme champ d'intervention, mais peut financer des projets en dehors de la région jusqu'à 15 % de ses engagements totaux. La Chine détient 32 % de son capital et 27 % des droits de vote. Dans la présentation qui en est faite, l'AIIB met volontiers l'accent sur des capacités financières comparables à celles des États-Unis à la Banque mondiale ou du Japon à la Banque asiatique.… Le caractère ouvert du capital de la Banque a attiré des pays asiatiques, mais aussi des pays européens, devenus membres fondateurs contre l'avis des États-Unis. Avec l'effectivité de sa création, les États-Unis et les institutions de Bretton Woods se sont ravisés pour entrer dans des relations plus coopératives appliquant le principe pragmatique : *si vous ne pouvez les vaincre, joignez-vous à eux* ! Difficile d'ignorer en tout cas que l'AIIB est une composante essentielle du *soft power* de la Chine dans les opérations de

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

financement. Elle se conjugue à des actions de caractère bilatéral qui transitent principalement par le canal de l'*Export-Import Bank of China*.
Créée en 1994, cette *Exim Bank* est détenue à 100 % par l'État et propose, avec l'appui du ministère du Commerce (MOFCOM), des prêts à des conditions préférentielles qui donnent lieu à des contrats avec les entreprises chinoises. S'agissant de l'Afrique, les annonces d'engagements financiers sur le continent sont régulièrement faites lors des forums de coopération sino-africaine. La traçabilité de ses concours reste difficile. Le forum achevé, la *realpolitik* reprend ses droits, avec des négociations bilatérales d'État à État. On évoquait plus haut les problèmes de coordination au sein d'un monde multipolaire. Le ré-endettement de l'Afrique en est une expression.
En 1996, FMI et Banque mondiale lancent l'initiative d'allégement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Avec les annulations d'échéances, les pays éligibles s'engagent à ne pas reconstituer des dettes insoutenables. Le principe a fait long feu. Entre 2013 et 2016, la Banque chinoise a accordé plus de prêts que la Banque mondiale. La Chine est ainsi devenue le principal créancier de l'Afrique. Devarajan et *al.,* (2021) notent, qu'en 2018, ces concours représentaient 15% des prêts à l'Afrique et concernaient la plupart des pays dont le ratio de la dette publique au PIB avait le plus progressé pour côtoyer le seuil de détresse financière. Si le degré de concessionnalité des prêts chinois est mystérieux, certains travers sont connus. Au Sri Lanka, la Chine a imposé ses conditions : le contrôle du port de Hamabantota, vecteur des routes de la soie, contre l'abandon d'échéances de remboursement. Ailleurs, des prêts aux infrastructures ont été payés en matières premières. Les 350 millions de dollars du barrage d'Imboulou, au Congo Brazzaville, ont été remboursés en pétrole. Coup double, la Chine a sécurisé l'accès aux matières premières et les remboursements de dettes par des accords de troc. Ces derniers sont de nature à léser les créanciers officiels qui pourront être amenés à annuler des échéances, dans la transparence du Club de Paris, sans que le surendettement leur soit imputable ! Ce scénario situe les difficultés de la Chine à combiner ses intérêts avec ceux de la stabilité financière mondiale. Lors du dernier FOCAC de Dakar, en août 2022, Beijing a renoncé à 23 prêts sans intérêt arrivés à échéance à fin 2021 et s'est engagée à octroyer 10 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS) au profit de l'Afrique. La démarche a été unilatérale, sans coordination internationale.

CONCLUSION

La contestation de l'ordre mondial de 1944 ne permet pas encore d'imaginer ce que pourrait être la nouvelle matrice d'un multilatéralisme qui va de *Charybde en Scylla*. Faut-il envisager un retour à davantage de neutralité politique, suivre l'article IV des statuts de la Banque mondiale au pied de la

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

lettre ?[6] Si la gouvernance mondiale peut s'accommoder d'une moindre insistance sur les valeurs démocratiques d'un pays, en revanche, elle ne peut faire l'économie d'une vision du monde combinant l'individu et le collectif, la *weltanschauung* allemande. L'idée des années quatre-vingt-dix était de considérer que le libéralisme politique irait de pair avec la capacité à promouvoir des réformes économiques (James, 1998). L'engagement dans cette voix s'est télescopé avec le maintien d'un régime autoritaire en Chine, avec des tendances démographiques parfois insoutenables, des résultats de réformes mitigés et le pragmatisme de nouvelles puissances qui instaurent des dialogues opaques et protecteurs d'intérêts particuliers. L'émancipation de la société civile et des contrepouvoirs ne fait pas nécessairement leur affaire. Après la Chine, la Russie est sur le terrain de l'opposition à la démocratie. Pour Prigojine et le groupe Wagner, les « glorieux combattants russes sauvent le monde de la violence et de l'injustice », protègent du « pillage des ressources minières » et ouvrent « une nouvelle ère de décolonisation » ! (Audinet et Gérard, 2022). La crispation sur les valeurs politiques pointe les difficultés à réinventer une gouvernance combinant le développement dans le respect de l'individu. Sans doute les occidentaux doivent-ils porter le discours des valeurs avec moins d'arrogance, mais certains pays en développement font bonne mesure en hypocrisie et opportunisme, ce que révèle notamment l'écart entre leurs institutions formelles et réelles. Par ailleurs, gardien du temple, le système de l'ONU n'est pas toujours là où on l'attend[7].

Les BRICS se mobilisent contre l'occident, mais avec une fragilité d'attelage qui ne trompe pas. Pas de paradigme fédérateur entre le Brésil et la Russie, entre l'Inde et la Chine. La plus grande démocratie du monde est si peu convaincue par cette alliance qu'en même temps qu'elle maintient un partenariat stratégique avec la Russie, elle adhère aux revendications de pouvoir, elle s'inscrit dans le *Quad* avec les États-Unis, le Japon et l'Australie, dans une alliance implicitement dirigée contre Beijing ! Un monde multipolaire se construit avec la géométrie variable des ensembles flous et des diplomaties de positionnement. Le terme de « multi-alignement » fait désormais florès pour qualifier cette mutation pragmatique. Même les États-

[6] Article IV, Section 10 : Interdiction de toute activité politique. La Banque et ses dirigeants n'interviendront pas dans les affaires politiques d'un État-membre quelconque, ni ne se laisseront influencer dans leurs décisions par l'orientation politique de l'État-membre (ou les États-membres) en cause. Leurs décisions seront fondées exclusivement sur des considérations économiques, et ces considérations seront impartialement pesées afin d'atteindre les objectifs énoncés à l'art I.

[7] Michelle Bachelet, ancienne présidente du Chili et haute-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme (2018-2022), a attendu 23 heures 47, le 31 août 2022, dernier jour de son mandat, pour rendre public un rapport de 48 pages évoquant des « crimes contre l'humanité », au Xinjiang contre la minorité ouïghoure. Au cours de son mandat, la haute-commissaire a fait l'objet de vives critiques de la part de la société civile pour le silence longtemps coupable envers Beijing.

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

Unis assistent à l'érosion de leur « *smart power* » régional. Le sommet des Amériques, en juin 2022, en a donné la preuve, avec la défection de plusieurs pays d'Amérique latine, notamment du Mexique, qui protestaient contre l'exclusion des États « non fréquentables », notamment le Venezuela.

Les programmes économiques et les flux financiers d'accompagnement seraient-ils plus favorables aux pays en développement avec une refonte de la gouvernance mondiale sur une base moins financière et plus représentative du principe : « un pays une voix » ? Le fonctionnement de l'Assemblée générale des Nations unies ne le suggère pas tandis que les tensions sont installées au sein du Conseil de sécurité. La revendication de pouvoir, bien sûr de la Chine, mais aussi des pays en développement dans des organisations de Bretton Woods, est légitime. Le statu quo deviendra intenable lorsque le pouvoir économique se conjuguera avec la puissance financière du yuan. Actuellement, la monnaie chinoise ne compte que pour environ 3 % des moyens de paiement et des réserves internationales contre, respectivement, 40 % et 59 % pour le dollar. Pour la plupart des pays en développement, les faits seront têtus. Aucune redistribution de pouvoir n'exonérera des exigences de stabilité macro-économique et de réformes structurelles. Gageons que la fin de l'histoire n'est pas pour demain.

BIBLIOGRAPHIE

ARON R. (1973) *République impériale. Les États-Unis dans le monde, 1945-1972*, Paris, Calmann-Lévy in-8°, 340 p.

AUDINET M., GÉRARD C. (2022) Les libérateurs : comment la « galaxie Prigojine » raconte la chevauchée du groupe Wagner au Sahel, *Le Rubicon,* février.

ACEMOGLU D., ROBINSON J. A. (2019) *Le couloir étroit, les États, les sociétés et la lutte éternelle pour la liberté*, Paris, Les novateur.e.s, 587 p.

ACEMOGLU D., ROBINSON J. A. (2012) *Why Nations Fail. The Origin of Power, Prosperity and Poverty*, New-York, Crown Business, 529 p.

AYRES R. L. (1983) *Banking on the Poor*, Cambridge, The MIT Press.

BAIROCH P. (1965) La baisse des coûts des transports et le développement économique, *Revue de l'Institut de Sociologie,* Université Libre de Bruxelles, n° 2, 309-332.

BANQUE MONDIALE (1995) *Bureaucrats in Business the economics and politics of Government Ownership*, Washington, Oxford University Press, 346 p.

BEURET M., MICHEL S. (2008) La Chine a-t-elle un plan en Afrique ? *Afrique Contemporaine*, vol. 4, n° 228, 49-68.

CADOT O., DE MELO J., PLANE P., WAGNER L., WOLDEMICHAEL M. T. (2016) Industrialisation et transformation structurelle : l'Afrique subsaharienne peut-elle se développer sans usines ?, *Revue d'Économie du Développement*, n° 2, juin, 19-49.

CHAPONNIÈRE J.-R., PERREAU P., PLANE. P. (2013) L'Afrique et les grands émergents, étude coordonnée par R. Genevey, collection *A savoir*, n° 19, Agence Française de Développement, Paris, 130 p.

CORNIA G. A., JOLLY R., STEWART F. (1987) *L'ajustement à visage humain : Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*, Paris, Economica, 385p.

DEVARAJAN S., GILL I., KENANAN KARAKILKULAH S. G. (2021) Debt, Growth and Stability in Africa: Speculative Calculations and Policy Responses, *Journal of African Economies*, vol. 30, Issue Supplement 1, November, 174-102.

DIARRA G., PLANE P. (2014) Assessing the World Bank's Influence on the Good Governance Paradigm, *Oxford Development Studies*, vol. 42, n ° 4, 472-487.

DIARRA G., PLANE P. (2012) La Banque mondiale et la genèse de la notion de bonne gouvernance, *Mondes en développement*, vol. 40, n° 158, 51-70.

DUPAS P., ROBINSON J. A. (2012) The Hidden cost of political instability: Evidence from Kenya's election crisis, *Journal of Development Economics*, vol. 99, 314-329.

FUKUYAMA F. (1992) *The End of History and the Last Man*, New-York, Free Press, 418 p.

JAMES H. (1998) From Grandmotherliness to Governace, the Evolution of IMF Conditionality", *Finance and Development*, vol. 35, n° 4, 233-267.

KAUFMANN D., KRAAY A., ZOIDO-LOBATON P. (1999) Aggregating Governance Indicators, Manuscript, Washington DC, The World Bank.

KRUEGER A. O. (1974) The Political Economy of the Rent-Seeking Society, *American Economic Review*, vol. 64, issue 3, 291-303.

KRUGMAN P. (1995) Dutch Tulips and Emerging Markets, *Foreign Affairs*, July/August, 28-44.

MENGIN F. (1997) Taiwan ou la démocratisation sous tutelle : heur et malheur de la contrainte, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 28, n° 3, 43-62.

MOURJI F., DECALUWE B., PLANE P. (2006) Le Développement face à la Pauvreté, IDRC-CRDI et AUF, Paris, Economica, 346 p.

OLSON M. (1993) Dictatorship, Democracy, and Development, *The American Political Science Review*, vol. 87, n° 3, 567-576.

PERROUX F. (1962) *L'économie des jeunes nations. Tome I : industrialisation et groupements de nations*, Paris, Presse Universitaire de France, 252 p

PLANE P. (2021) What factors drive transport and logistics costs in Africa?, *Journal of African economies,* vol. 30, n° 4 August, 370-388.

RAWLS J. (1971) *A Theory of Justice*, Washnington, Harvard University Press, 607 p.

RODRIK D. (2005) "Growth Strategies" *in* P. AGHION P., DURLAUF S (dir) *Handbook of Economic Growth,* vol 1, Amsterdam, Elsevier, 967-1014.

RODRIK D. (2008) *Nations et mondialisation*, traduit de l'américain par Christophe Jaquet, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 192 p.

SEN A. (1999) *L'économie est une science morale*, Paris, la Découverte, 125 p.

STERN N. (1989) The Economics of Development: A Survey, *Economic Journal*, vol. 99, n ° 397, 597-685.

STIGLITZ J. (2008) Capital market liberalization, globalization and the IMF, *in* J. A. Ocampo, J. Stiglitz (Eds.) *Market Liberalization and Development,* Oxford, Oxford University Press.

STIGLITZ J. (2002) *La grande désillusion*, Paris, Fayard, 330 p.

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)

STIGLITZ J. (1989) Markets, Market Failures, and Development, *American Economic Review*, vol. 79, n° 2, May, 197-203.

TAVERNIER B. (2001) Critiquer les institutions internationales, *L'Économie politique*, n ° 10, 18-43.

WADE R. (1990) *Governing the Market. Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization*, Princeton, N.J, Princeton University Press, 496 p.

WILLIAMS D., YOUNG T. (1994) Governance, the World Bank and Liberal Theory, *Political Studies,* vol. 42, n°1, 84-100.

WILLIAMSON J. (1990) Latin American Adjustment: How Much Has Happened? Institute for International Economics, Washington, 445 p.

WILLIAMSON J. (1983) IMF conditionnality, Institute for International Economics, Washington, MIT Press Cambridge, Washington, 672 p

YABRÉ T., SEMEDO G. (2022) Démocraties et risques de conflits internes, *Revue française d'économie*, vol. 36, n° 4, avril, 181-201.

YUAN WU. (2006) *La Chine et l'Afrique, 1956-2006*, Beijing, China Intercontinental Press.

ZORGBIBE C. (1974) Pour une nouvelle définition de la doctrine française de la reconnaissance diplomatique ? *Le Monde diplomatique*, mars, 5.

De Boeck Supérieur | Téléchargé le 02/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.216.232)